

Rapport de la réunion auprès du Chef de service AV en date du 01 octobre 2025

Informations du Chef de service

À la suite de la demande formulée par les délégués du syndicat chemins de fer d'être régulièrement informés des principaux indicateurs de gestion du personnel (évaluations, démissions, agressions, cas d'inaptitude, embauches, journées improductives, etc.), il est décidé que les responsables communiquent ces données lors de chaque réunion.

À la suite de la suppression des tours galops, la nouvelle organisation des tableaux de service sera appliquée au Service AV à partir de mars 2026.

Le Chef de service a exposé les principales modalités de la prime opérationnelle ferroviaire destinée au personnel d'accompagnement des trains.

Il est indiqué que des précisions complémentaires seront communiquées ultérieurement à l'ensemble du personnel concerné.

Les nouvelles dispositions prévues par l'Ordre Général N° 33 ont été présentées aux représentants du personnel et les principaux impacts sur le fonctionnement du Service.

Une enquête interne sur les roulements a été conduite à la fin de l'année 2024 par la division des Centres de Vente.

Les résultats ont conduit à la mise en place de nouveaux roulements, après consultation et choix du personnel.

Le Chef de service a présenté le plan d'action sûreté et a commenté ses principaux points, en précisant les objectifs, les mesures prévues et les effets attendus.

Réponses aux questions des délégués

1. **Les délégués demandent, pour l'avenir, la mise en place de workshops réguliers dédiés aux projets de roulements et autres thématiques similaires. Une telle approche a déjà été appliquée par le passé, avec des résultats jugés très positifs. Elle favoriserait une meilleure communication, une**

transparence accrue et une implication constructive de toutes les parties concernées.

Lors de changements importants, pertinents ou de nature systémique, ceux-ci sont toujours élaborés en concertation avec les délégués du personnel et accompagnés de séances d'information destinées à l'ensemble des agents. Toutefois, compte tenu de la situation actuelle du personnel, il n'a pas été possible de libérer des agents afin d'organiser des workshops.

2. **Les délégués soulèvent un manque d'uniformité dans le marquage à l'intérieur des automotrices de la série 2300. Certaines unités en sont dépourvues, ce qui complique le travail des agents sur le terrain. Ils proposent donc de mettre en place une signalisation homogène sur l'ensemble du matériel roulant, afin de faciliter les demandes de réparation ainsi que la rédaction des cartes-rapport, tout en réduisant le risque d'erreurs ou d'oubli.**

Par ailleurs, le matériel de la série 2400 n'est pas encore entièrement équipé. Il était prévu d'installer des portes de séparation en première classe. Les délégués souhaitent savoir où en est ce projet et dans quel délai sa mise en œuvre est prévue.

La première série des automotrices 2300 est déjà équipée d'un marquage intérieur, tandis que la deuxième série n'en dispose pas. Le service AV sollicitera le service TM afin d'examiner la possibilité d'équiper le reste du matériel de manière uniforme. Concernant la série 2400, une première porte a d'ores et déjà été installée en première classe. La mise en place des portes restantes est planifiée et sera réalisée prochainement sur l'ensemble des automotrices concernées.

3. Concernant les changements de tours sur les navettes entre Rumelange et Noertzange, les délégués souhaitent obtenir des précisions. Plus précisément, où les agents concernés pourront-ils effectuer concrètement leur pause ? Est-il prévu d'aménager un espace ou d'installer une infrastructure adaptée à cet effet ?

Les délégués ont constaté, lors de l'envoi du projet de roulements 2026, que des pauses étaient initialement prévues à Noertzange, directement sur le quai. Or, aucun local de service ni sanitaire n'y est disponible, ce qui signifie que les agents auraient dû prendre leur pause sans possibilité de s'abriter, notamment face aux intempéries ou en période hivernale.

Les délégués ont immédiatement signalé cette situation inacceptable aux responsables, ce qui a conduit à une correction rapide. Les pauses seront désormais prévues à Bettembourg ou à Rumelange, où des infrastructures adéquates sont mises à disposition du personnel.

Pour l'instant il n'est pas envisagé de créer un espace spécifique.

4. Les délégués souhaitent faire un point sur l'état d'avancement du projet relatif aux nouvelles chaussures destinées aux agents PAT. Des informations claires à ce sujet sont attendues.

Des tests avec différents modèles ont été réalisés auprès du personnel. Des modèles dans toutes les tailles principales ont été commandés afin de procéder aux essayages et devraient être disponibles pour l'été 2026.

Par ailleurs, les délégués demandent également des précisions quant à l'état d'avancement concernant les nouveaux gants de travail.

5. Les délégués demandent qu'à l'avenir, les roulements de mi-décembre à fin juin soient déjà élaborés et accessibles sur Railtab. Cela permettrait aux agents d'avoir une meilleure visibilité et de planifier à temps le pose de leurs congés rouges.

Pour avis, les documents ont été transmis aux représentants du personnel afin de pouvoir les examiner. Une mise à disposition anticipée sur

Railopt pour le personnel n'est pas réalisable. Cette année, les roulements ont été affichés fin septembre, afin que le personnel puisse en prendre connaissance.

Au cours des dernières années, le délai de publication a certes été raccourci, ce qui constitue une avancée positive. Néanmoins, l'idéal serait que les roulements soient disponibles dès le début de la période d'inscription des congés rouges. Cela permettrait aux agents d'organiser leurs congés en toute transparence et de manière équitable.

Le Chef de service a indiqué avoir été saisi, par courrier et cartes rapport, de réclamations d'agents exprimant leur mécontentement concernant les roulements prévus à Pétange.

Les délégués ont également relayé le mécontentement de certains agents face à des modifications apportées à plusieurs roulements.

À la suite de ces retours, des analyses approfondies ont été menées, aboutissant à une révision du roulement initial et à l'introduction de plusieurs ajustements.

Les responsables du Service AV ont souligné que ces modifications ont été effectuées dans un souci constant de préserver l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des agents.

6. Les délégués souhaitent savoir quelles mesures concrètes sont prévues en cas de canicule, notamment durant les mois d'été, afin de prévenir les problèmes de santé chez les agents ainsi que les perturbations de service liées aux conditions climatiques extrêmes. Existe-t-il un plan canicule ou tout autre dispositif spécifique déjà mis en place ou en cours de préparation ?

Le Chef de service a informé qu'il n'existe actuellement aucun plan canicule spécifique. Cependant, une directive (guideline) est publiée chaque année sur l'application Inside, reprenant les consignes émises par le Gesondheetzenter.

Le service s'engage à rappeler au service TM la nécessité d'améliorer leur plan interne, afin d'éviter que ce type de situation ne se reproduise à l'avenir.

7. Concernant la canicule, les délégués demandent combien de trains ont été supprimés ou ont connu des retards dus à des problèmes de climatisation ou à d'autres pannes techniques. Ils notent également que certains trains sont restés stationnés sans climatisation en fonctionnement. Des explications et une amélioration de la gestion de ces situations sont attendues afin de prévenir de tels désagréments à l'avenir.

Entre le 30 juin et le 30 septembre 2025, 12 trains ont été supprimés ou retardés à cause des fortes chaleurs.

Ces problèmes proviennent de pannes récurrentes sur le matériel, notamment :

Les locomotives 4000, sujettes à des surchauffes connues depuis plusieurs années ; des modifications partielles ont été réalisées, mais toutes les machines ne sont pas encore adaptées.

Les rames DOSTO, dont la climatisation ne parvient plus à refroidir correctement en cas de canicule.

8. Les délégués ont constaté que, durant l'été, le bâtiment Feschhaal est globalement climatisé, à l'exception notable du bureau uniforme. Les

conditions de travail y sont alors particulièrement désagréables en période de forte chaleur. Serait-il envisageable de remédier à cette situation, en trouvant une solution permettant d'améliorer le confort thermique dans ce bureau ?

Le Service AV a indiqué qu'il procédera à une analyse de la situation et transmettra un retour en temps utile.

9. Les délégués souhaitent obtenir des informations sur l'organisation de la réserve chez les PAT. La BLZ rencontre régulièrement des difficultés à disposer de personnel titulaire du brevet requis, ce qui complique la planification spontanée de cette réserve. Ils aimeraient savoir quelles pistes pourraient être envisagées pour améliorer, ou du moins atténuer, cette situation.

Aucune réclamation n'a été signalée par la BLZ, et aucun impact opérationnel n'a été constaté.

Le Service AV analysera la situation en collaboration avec la BLZ afin d'identifier des solutions concrètes, comme une meilleure répartition ou flexibilité des PAT selon les besoins du réseau.



Rapport CdS AV - Scan me!

Devenir membre

Rejoignez maintenant le
syndicat numéro 1 du Luxembourg



Les délégués du personnel du Service AV du syndicat Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband



Dionisio BATTISTA
Délégué titulaire
Membre comité



Jérôme TRAUSCH
Délégué titulaire
Membre comité



Henri Klein
Membre comité



Giuseppe Papillo
Membre comité



Nick WEYLAND
Délégué suppléant
Membre comité



Eldin DURAKOVIC
Délégué suppléant
Membre comité



Franklin Zinga Casemiro
Membre comité



Dany Machado Oliveira
Membre comité